



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇOIS, de grands évènements se préparent; je suis en *Velette*: tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

Du samedi 20 octobre 1792.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

De Madrid, ce 4 octobre. Les prêtres infermentés ne pouvoient choisir de refuge plus assuré que notre royaume, où l'on aime autant la religion qu'on déteste la révolution française; ils ne contribueront pas à la faire goûter ici. Selon l'idée qu'ils en donnent, c'est le plus grand des fléaux que puisse essuyer une nation; la peste la plus cruelle ne cause pas autant de ravages. Ils se regardent comme heureux de ne plus habiter un pays où il n'y a ni religion, ni gouvernement, où les sentimens de la nature & de la société sont étouffés, où l'on ne parle qu'au nom de la loi qui n'existe pas, &c. aussi les voit-on entrer ici par toutes les portes, par nos ports, par les défilés des Pyrénées. Plusieurs rodent dans notre capitale; mais le plus grand nombre est à Bilbao, à Pampelune, à Saragosse. On voit que ces messieurs n'ont pas choisi les villes les plus pauvres, & certainement ils se dédomageroient ici des pertes qu'ils font en France, à leur race n'étoit pas plus nombreuse

chez nous que chez vous. Au surplus, qu'ils n'appréhendent pas la misère; nos évêques s'occuperont de leur sort, pourvu qu'ils déclament contre le gouvernement républicain. Il n'y a rien à leur reprocher sur cet article, ils s'en acquittent fort bien.

De Mayence, ce 7 octobre. La nouvelle de l'entrée des troupes françaises à Worms, a produit ici les plus vives inquiétudes. Tout court aux armes pour défendre cette ville; les étudiants de l'université ont été armés, & ils occupent des postes hors de la ville avec des arquebûchers & des chasseurs. Plusieurs milliers d'habitans de Rhingau sont en route pour venir ici défendre cette forteresse. L'électeur a fait publier que les habitans de cette ville qui, en la défendant, recevront des blessures qui les mettront hors d'état de gagner leur vie, auront chacun une pension viagère de cent florins; une pareille pension sera pour les veuves & les enfans des habitans qui seront tués & qui mourront à la suite de leurs blessures. Dans le cas où des maisons seroient incendiées, l'électeur promet de faire sup-

(2)
porter à son trésor , la moitié de la perte , & repartir l'autre moitié d'indemnité sur les propriétaires qui n'auront point éprouvé de dommage.

F R A N C E .

De Caen. Des volontaires sont revenus chez eux après avoir abandonné leurs drapeaux. Les sections de cette ville ont arrêté qu'on les raseroit , & qu'il leur seroit fait défense de porter perruque ; que leurs noms seroient affichés avec la dénomination de lâches , dans tout le département ; qu'ils ne pourroient être élus à aucune place ni entrer dans aucune assemblée pendant l'espace de dix ans ; que l'on poursuivroit criminellement ceux qui ont reçu de l'argent.

De Strasbourg ce 15 octobre. — Les prisonniers Autrichiens & Mayençais à leurs compatriotes.

« Les armes françaises ont triomphé à Spire ; la cause de la liberté & de l'égalité l'a emporté sur nos efforts , sur notre résistance : nous avons été faits prisonniers & conduits en France. Ici , nous comptons trouver des brigands , des hommes furieux , avides de nos dépouilles , altérés de notre sang. Le récit encore présent des malheurs de la France , attribués à un peuple qu'on nous avoit peint féroce , nous annonçoit des dangers , & même sembloit nous présager la mort.

« Quela été notre étonnement ! Comme une douce joie a succédé à notre effroi , lorsque nous avons reconnu à quel point nous avons été abusés par les discours de ceux qui entretenoient notre aveuglement pour prolonger la durée de notre servitude ! Par-tout , sur cette terre libre , nous avons trouvé un accueil obligeant , des sentimens qui substituoient à l'inquiétude la confiance & la sécurité : au lieu des querelles que nous nous attendions à voir dans tous les lieux de notre passage , nous n'avons trouvé qu'humanité pour nous , que fraternité entre tous les citoyens. Il en est bien quelques-uns qui , d'intelligence avec ceux qui ont provoqué chez nous la

coalition des tyrans , & voyent avec désespoir leurs conspirations anéanties ; ceux-là ont l'œil baissé , l'air morne , la physionomie sombre , ils se cachent en fuyant la félicité publique , ils nous voyoient avec douleur sans armes , comme si , aujourd'hui que nous sommes désabusés , il pourroit nous être possible d'en faire usage contre un peuple bon & généreux qui n'est armé que pour défendre ses droits , qui ne combat que contre la tyrannie.

« Tous les habitans de la ville de Strasbourg se sont empressés de nous donner des secours , d'aller au-devant de nos besoins ; de jeunes femmes patriotes ont , à l'envi , porté des vêtemens aux femmes qui nous avoient suivis. Enfin , dans cette ville heureuse où l'on vante tant la liberté , à force de bienfaits l'on nous a empêché de la regretter.

« Ici tous sont égaux & libres : la loi établit des distinctions passagères , seulement par l'exercice momentané des fonctions publiques auxquelles tous ont un droit égal de prétendre ; ce sont les principes de la nature qu'ils professent , c'est pour le bonheur qu'ils exigent le sacrifice des intérêts particuliers , & c'est enfin contre l'exercice de leurs droits sacrés qu'une poignée de factieux ou d'intriguans a réussi à conjurer l'Europe entière. Le ciel ne lancera-t-il donc pas sa foudre pour punir de tels forfaits ?

« O vous , compatriotes ! vous qu'une longue chaîne attache à des préjugés difficiles à détruire , revenez comme nous de votre erreur ; apprenez que cette guerre dans laquelle la France combat pour son indépendance , est la querelle des rois contre les peuples. Les tyrans ont vu la philosophie renverser leurs trônes , briser leurs sceptres ; ne souffrons plus qu'ils se servent de notre sang pour en rapprocher les débris. »

Paris. L'annonce faite avant-hier au son de tambour , que les billets de la caisse patriotique n'auroient plus de cours , avoit jeté l'allarme dans Paris. Comme ces billets se trouvent disséminés

sur-tout parmi les gens de journées. Plusieurs sections se sont portées à la commune, & il a été arrêté qu'il seroit fait hier matin une proclamation pour inviter les citoyens à prendre ces billets, & que dans le jour il seroit député vers la convention, pour en obtenir une somme afin de rembourser ces billets; d'un autre côté, les femmes, ou comme on dit, les Dames de la halle, se sont présentées à la convention, pour se plaindre de ce que leurs fournisseurs ne pouvoient plus recevoir ces billets; en sorte que malgré les proclamations, il y a eu hier plusieurs boutiques dans les marchés qui n'ont pas été ouvertes, parce que l'on craignoit d'être forcé de prendre ces billets.

§. Hier, vers une heure après midi, sont entrés à Paris, sur deux charrettes, treize émigrés, escortés d'un officier municipal & de quelques pelotons de cavalerie. Il y en avoit d'une figure fort distinguée. Le peuple crioit à la guilloine, *vive la nation.*

§. Nos petits-mâtres républicains ne veulent plus garder le costume ancien, & en veulent adopter un plus analogue aux mouvemens libres que doit avoir un Français qui a secoué les chaînes de la Bastille & des préjugés. Plusieurs ont déjà paru en petites bottes à la hussarde, pantalon chamois, gilet rouge, ceinture blanche, manteau vert, baudrier noir, sabre, poignard, chapeau rond à haute forme relevé d'un côté avec un bouton, panache noir, plume de queue de coq, & décolleté. C'est l'acteur Talma qui en a donné le projet, & qui en a montré le premier l'exécution.

§. Plusieurs sections, entr'autres celle du Ponceau, ont arrêté de ne plus se servir, en parlant les uns aux autres, du mot *vous*, mais de se tutoyer tous; en sorte que les discussions se passent en espèces de conférence, qui se tiennent entre plusieurs frères & amis, ce qui donne un ton de franchise aux amis de la liberté & de l'égalité.

§. Le ministre de l'intérieur ayant reçu l'avis de la commune, de l'évasion de Guillaume, lui a adressé

une lettre, par laquelle il l'a prié d'employer tous les moyens prescrits par la loi, pour en faire la recherche & l'arrêter en cas de découverte. Sur quoi le procureur-général-syndic *Berthelot*, a donné le signalement suivant de ce banqueroutier: taille d'environ cinq pieds un pouce, sourcils bruns, front dégagé, yeux gris bruns, bouche petite, menton rond, teint plombé, barbe brune, forte corpulence, âgé de trente-huit ans. *Signé* le procureur-général-syndic *BERTHELOT.*

§. Vedette! je te prie, de vouloir bien donner une place dans ta gazette au fait suivant. Il est nécessaire dans les circonstances actuelles de ne point perdre de vue ces traits de valeur personnelle & d'héroïsme qui ont de tout temps caractérisé le Français, pour faire voir qu'il n'a point changé. La canonade de Spire duroit encore lorsque Lutan, (ci-devant comte), aide-de-camp du général Custine, après avoir donné le premier coup de hache dans la porte, entra dans la ville (un peu trop en avant) pour reconnoître les dispositions des ennemis. Il fut entouré aussi-tôt par les Mayençais en embuscade, qui crioient: *prisonnier, prisonnier.* Lutan qui croyoit les ennemis retirés, étonné, mais ne perdant point courage, s'écria à son tour: *comment J. f. . . un aide-de-camp français prisonnier? non jamais.* En disant cela il piqua des deux, leva son sabre, & fendit le crâne à un officier mayençais, qui lui avoit donné un coup d'épée dans le côté, s'élança en même temps avec son cheval dans les rangs ennemis, en renversa trois hommes, dont deux ont la tête fracassée & un troisième les côtes enfoncées. Lutan échappa ainsi à la fureur des ennemis, qui n'ont plus d'autre moyen de punir sa témérité que de lui envoyer une grêle de balles dont une coupa la courroie de son étrier droit, & blessa son cheval à l'épaule; une autre lui fit tourner son chapeau, une troisième perça le pan de son habit; aucune ne le blessa. Il revint couvert de gloire vers les siens. Le général Biron lui a envoyé sur-le-champ une dragonne

tricolore pour en orner le sabre, qui lui a servi à cette belle action, & nous lui avons donné le plus beau titre, celui qui lui convient le mieux. — *Le héros de Spire.*

§. M. Goret, l'un des membres du conseil-général de la commune, a rendu plainte, devant le juge de paix de la section du Pont-Neuf, contre le comité de surveillance. Les nombreuses malversations, dénoncées dans cette plainte, qui a été lue ce matin, a donné lieu à un arrêté par lequel ce comité a été mandé à la commune. Il s'est présenté ce soir; &, par l'organe du beau-frère de M. Santerre, il a dit être prêt de rendre ce compte. Il a cependant appris que ses divers dépôts montent à 713,800 & quelques livres; qu'il en a employé environ 84 mille; que le surplus est dans sa caisse; que l'argent pris chez les émigrés a été employé aux besoins du comité; & que celui-ci n'a fait arrêter que trois cents quelques personnes.

C O N V E N T I O N N A T I O N A L E .

Séance du jeudi 18 octobre, au soir.

Cette séance étoit consacrée à l'élection d'un président & de quatre nouveaux secrétaires. Guadet a obtenu 323 voix sur 421; il a été proclamé président. Les nouveaux secrétaires sont Barbaroux, Danton, Genfonné & Kerfaint.

Le nouveau ministre de la guerre, Pache, de retour de Bordeaux, s'est présenté à la précédente séance, il a protesté de son civisme & a remercié l'assemblée; il accepte.

Présidence du Citoyen Guadet.

Séance du vendredi 19 octobre.

Le général de l'armée du Var écrit qu'après avoir pris possession du comté de Nice, il a requis à l'instant les commissaires du département du Var, à procéder à la formation des administrations & des tribunaux. Comme l'un d'entr'eux est appelé à la convention, le général demande s'il peut être remplacé par son suppléant. Renvoyé au comité diplomatique, qui fera son rapport sous 24 heures.

Déclaration du ministre de la guerre, qui annonce des marchés de deux millions de paires de foulards, & six cents mille aunes de draps pour les soldats. Déclaration nécessaire pour rassurer les défenseurs de la patrie, à qui des agitateurs persuadent qu'on ne s'occupe point d'eux.

Organisation d'une administration provisoire dans Verdun. Arrestation des fonctionnaires publics qui ont eu la lâcheté de se rendre.

Les généraux ayant reçu officiellement la loi rendue contre les émigrés, promettent par la bouche du ministre, que désormais ces rebelles subiront la mort à la tête des armées.

On requiert que la liste nominative des émigrés soit imprimée & envoyée aux 83 départements. Renvoyé au comité de législation.

Motion pour que tout fonctionnaire public ne puisse jouir que du traitement attaché à la fonction qu'il exerce. Renvoyé au comité.

Projet sur les subsistances; la discussion fixée à lundi.

Débats sur l'organisation de la force armée; les uns la rejettent, les autres la demandent & la présentent comme d'autant plus instante qu'un bataillon de Marseillois est déjà en marche pour Paris. On passe à l'ordre du jour.

Indemnité demandée pour les électeurs qui se déplacent. Décret qui leur accorde quinze sous par lieue, pour l'allée & le retour.

Adresse adoptée par la convention pour envoyer aux volontaires qui désirent se retirer dans leurs foyers: La loi vous permet de vous retirer, le cri de la patrie vous le défend. Longwy est-il repris? le sang des Français est-il vengé? l'ennemi est-il puni? la tyrannie est-elle fomisée? Soldats de la patrie, voilà le terme de vos travaux, &c.

Dillon s'est porté sur l'arrière-garde des Prussiens & les a repoussés avec succès; il leur a pris une pièce de canon & des bagages.

Reddition prochaine de Longwy. Evacuation entière du territoire français.

Décret qui invite tous les amis de la liberté & de l'égalité à communiquer en toutes langues, tous les plans, vues & ouvrages propres à donner une bonne constitution à la république française.

On souscrit à Paris au bureau de la Vedette, boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis, numéro 3. Le prix de l'abonnement est de 27 livres pour l'année, 15 liv. pour six mois, 7 liv. 10 s. pour trois mois. On peut s'abonner pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.